## Vente de rentes, au lieu d'Arruy en Auribat, en Pontonx, par Jean de Poy, à Pes de Talence (1410)

Achat fait par Pes de Talence<sup>1</sup>, d'Acqs, de Jean de Poy<sup>2</sup>, écuyer, de septante-deux sols de bons morlans, seize aubergades et trois conques froment de rente annuelle sur certains habitants en la paroisse de Pontons, au lieu appelé Arruy<sup>3</sup> en Auribat, de l'an 1410, coté O sur ledit inventaire, folio idem [f°33 r¶.

Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, E 4<sup>4</sup>, f°680 r°

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ecrit *Talance* dans la copie. <sup>2</sup> Ecrit Jean de *Pey*. Il s'agit vraisemblablement du seigneur de Poy, en Lier.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le copiste a noté *Arriu*.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Inventaire des titres manquant tant dans les inventaires du Trésor des chartes de Pau que dans les armoires, dressé par M. Camanère, garde du Trésor, 1689. Registre - In-folio, 694 feuillets, papier.